



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 31 Janvier 2017

Paris

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Christian LATRY, André LE POTTIER, Céline MENIL, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, Françoise DAVID-SCIARA, François VELLAS

Représenté (pouvoir) : Claudine METTAIE

Excusés : Jean-Louis CHEMIN, Annette ENTRAIGUES, Yvon LE GALL, Gérard POTENNEC

Invités : Mme MIEGGE (UTA Gap), M. KAUFFMANN, vérificateur aux comptes

Le Président accueille Madame MIEGGE, Présidente de l'UTA de GAP, qui participe aux débats du CA de ce jour, conformément au souhait du CA d'inviter régulièrement une structure adhérente à participer à ses travaux, avec voix consultative, non délibérative.

Il adresse ses remerciements à Monsieur KAUFFMANN pour sa collaboration au projet de statuts.

Ordre du jour : en raison des problèmes de transport l'ordre des points est modifié

1. Approbation du Compte rendu du CA du 22 novembre 2016

Abstention : 0 Contre : 0 Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2. Présence de l'UFUTA à l'Union du Centre

François AMBOLET avait reçu une lettre de mission pour la présentation du projet UFUTA Ambition 2020 lors de la réunion de l'Union du centre. Ce fut un débat long et riche ; une recommandation fut énoncée, à savoir agir progressivement

Le CR pourra être communiqué lorsqu'il aura été validé ; il sera transmis aux UTL accompagné d'une lettre du Président

3. Candidature de Nîmes

Françoise DAVID-SCIARA et Stéphane RAVAILLE ont étudié le dossier présenté par l'Université de la Culture permanente et du Temps libre de Nîmes qui compte plus de 3200 adhérents. Le dossier présenté répond tout à fait aux critères définis par les statuts de l'UFUTA. La convention multipartite a été une aide pour Monsieur SOLER, Président de l'UTL, auprès des élus du département du Gard

Les rapporteurs demandent au CA de valider l'admission de Nîmes au sein de l'UFUTA

Abstention : 0 Contre : 0 Avis très favorable : unanimité

4. Point financier

Le trésorier présente l'état des finances, point établi quelques jours avant la tenue du CA

Dépenses : du 1.9.2016 au 28.1.2017

Recettes : le point sur les cotisations

5. Projet « UFUTA Ambition 2020 »

Il s'agit de préparer la présentation du projet lors de la Journée des Présidents le 7 mars, en examinant les propositions, en les amendant si nécessaire, etc.

Avant la présentation Powerpoint du projet quelques réflexions ont été échangées :

Le Président informe le CA qu'il a suspendu la demande de subvention auprès de la Mairie de Paris dans l'attente de la réponse à la subvention ministérielle, demande faite auprès de Ministère de l'Education Nationale. Iet il précise que le montant de cette somme est fixé intentionnellement à 150 000€, car au-delà de 153 000 €il y a obligation d'avoir les services d'un expert-comptable

Concernant la cotisation présentée dans le projet, M. Kauffmann suggère que, sur les 3€ de cotisation, la somme de 2€40 représente un prêt à l'UFUTA

Mme MIEGGE fait part de l'interrogation de ses adhérents : A quoi sert l'UFUTA ? interrogation émanant également d'autres UTL

L'adéquation du projet aux structures universitaires doit être examinée attentivement compte tenu de leur spécificité.

Présentation du projet UFUTA Ambition 2020 (fichier PowerPoint)
(renvoi au CR de la Journée du 7 mars)

Parmi les remarques et commentaires, les points suivants ont été soulignés :

- Nécessité de mettre en place des actions
- Répondre si possible à des demandes spécifiques telles l'agrément formation continue (Aurillac) pour les UTL (voir le Droit du Travail, l'Inspection du travail)
- Agrément voyages
- Déclaration d'Utilité publique
- examiner la loi sur les associations qui a été modifiée récemment

C'est un projet ambitieux bon pour l'Union Il faut qu'il soit réaliste. Il est amendable à tout moment, pour tout élément

6. Journée des Présidents : organisation

Ordre du jour : examen des statuts le matin, Projet UFUTA Ambition 2020l'après-midi.

Le repas est offert aux participants à concurrence de 2 personnes par structure, (financement sur les réserves)

Décision adoptée unanimité par le CA

Une invitation à rejoindre cette journée sera envoyée aux UTA qui ont quitté l'UFUTA ces dernières années.

7. Commissions

Annuaire :

La collecte des informations est en cours. Quelles informations voulons nous faire paraître ?

Convention multipartite

Le Président souligne le travail formidable de compilation et de présentation effectué. Le document Bilan des activités de l'UFUTA sera envoyé aux partenaires de la convention ainsi qu'à toutes les UTA et aux administrateurs. Un courrier du Président y sera joint, demandant en particulier aux partenaires la réunion de la Commission de suivi.

Le Président fait part de son intention de le transmettre également aux candidats à l'élection présidentielle.

Statuts

Après un rappel historique des modifications précédentes suit une présentation des modifications apportées. La structuration des statuts reste inchangée. Il s'agit d'intégrer la notion de « groupe », d'améliorer, d'harmoniser et de simplifier l'ensemble

Vote à l'unanimité

Questions diverses :

Prochaines Assises : L'UTL Essonne pressentie souhaiterait que l'échéance soit reportée d'une année, soit 2019.

Le CA valide cette proposition accompagnée d'un moratoire pour 2018

En 2018 on pourrait rassembler le même jour une réunion des Présidents et l'AGO.

La secrétaire

Le Président